

Organigramme des services

L'INAO est présent sur l'ensemble du territoire hexagonal grâce à l'implantation de 20 sites et 2 antennes répartis dans 1 siège et 8 délégations territoriales.

Les porteurs de projet (création, révision d'un cahier des charges) bénéficient ainsi d'un service de proximité qui s'appuie, en outre, sur l'expertise de **4 pôles filières** et de l'ensemble des services nationaux (**contrôles, protection juridique des dénominations, délimitation des aires géographiques, coopération internationale...**) et de **missions transversales**. Les **services administratifs** sont localisés au siège de l'Institut à Montreuil (93).

